

ECB/2016/46

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 20 janvier 2017

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 20 janvier 2017

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Recommandation de la Banque centrale européenne du 22 décembre 2016 au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de la Banque de Grèce (BCE/2016/46)

E 11766



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 11 janvier 2017
(OR. en)

5143/17

UEM 4

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	M. Mario DRAGHI, président de la Banque centrale européenne
Date de réception:	28 décembre 2016
Destinataire:	M. Carsten PILLATH, directeur général, Conseil de l'Union européenne
Objet:	RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE du 22 décembre 2016 au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de la Banque de Grèce (BCE/2016/46)

Les délégations trouveront ci-joint la Recommandation de la Banque centrale européenne ECB/2016/46.

p.j.: ECB/2016/46



RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 22 décembre 2016

**au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes
extérieur de la Banque de Grèce**

(BCE/2016/46)

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit:

- (1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.
- (2) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur actuel de la Banque de Grèce, KPMG Certified Auditors AE, expirera à l'issue de la vérification des comptes de l'exercice 2016. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieurs à compter de l'exercice 2017.
- (3) La Banque de Grèce a sélectionné Deloitte Certified Public Accountants S.A. en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2017 à 2021,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION:

Il est recommandé de désigner Deloitte Certified Public Accountants S.A. en tant que commissaire aux comptes extérieur de la Banque de Grèce pour les exercices 2017 à 2021.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 22 décembre 2016.

Le président de la BCE

Mario DRAGHI